

Bilan Maintien dans l'Emploi

- Un salarié présente un risque identifié d'inaptitude ou d'aptitude avec restriction à son poste de travail.
- Je ne peux plus exercer mon activité actuelle, peut-on m'aider ?

Le Bilan Maintien dans l'Emploi vous aide à identifier des solutions adaptées à un repositionnement professionnel.

Déroulement

- 1- Analyse de la situation professionnelle, des restrictions liées à l'état de santé de la personne, analyse des postes possibles au sein de l'entreprise.
- 2- Analyse des compétences, aptitudes personnelles, aptitudes physiques, motivations et des freins éventuels.
- 3- Confrontation de pistes de projet au regard des restrictions physiques, notamment par l'avis du médecin du travail.
- 4- Construction du plan d'actions en termes de reclassement possible, ou non, dans l'entreprise.

Méthode

Entretiens individuels, analyse de compétences et du potentiel, questionnaires, regard du médecin du travail sur les pistes de projet envisagées...

Analyse des pistes de reconversion interne avec le service RH, le chef d'entreprise.

→ *Entreprises, salariés*

Contactez-nous pour un devis ou une information personnalisée